

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements.....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. OUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Renaudel houpillé par les socialistes comme un vulgaire réactionnaire. La mauvaise campagne de Cachin à propos de la révolution bolcheviste. La vraie situation et l'opinion de témoins avertis. — La grève des mineurs. — Les « principes » des extrémistes.

Ce pauvre Renaudel, longtemps considéré comme le chef des extrémistes, est conspué comme un vulgaire droïtier par les « purs » du socialisme.

Il est assez amusant de noter combien l'histoire se renouvelle et combien les républicains de la veille sont aisément traités de « réactionnaires » par les jeunes gardes qui, n'ayant pas connu les heures difficiles où il fallait une certaine énergie pour défendre le régime actuel, n'ont eu que la peine de faire leur cour aux puissants du jour pour être classés parmi les meilleurs entre les purs !...

C'était à Sotteville-lès-Rouen, dimanche dernier. Il y avait une réunion socialiste. Deux orateurs étaient inscrits au programme : Cachin et Renaudel. Le premier, parlant devant un auditoire acquis d'avance, célébra les beautés du régime bolcheviste. N'ayant, en réalité, rien vu de la véritable Russie — on le promena de banquet en banquet sans lui permettre de prendre contact avec le peuple qui n'aurait pas eu, du reste, le moyen de lui ouvrir les yeux, Cachin ignorant la langue russe, — l'orateur fut intarissable pour affirmer que le bonheur intégral des masses serait assuré par la révolution bolcheviste. Il ne faut pas s'effrayer, dit-il, de cette révolution, « elle sera beaucoup moins grave que la guerre que nous venons de subir ».

A cette affirmation risquée d'un homme qui ignore tout de la Russie, il est intéressant d'opposer l'avis d'un révolutionnaire russe, Deitch, socialiste qui ne saurait être suspect, puisqu'il a passé en Sibirie des années d'exil pour la cause de la classe ouvrière. Voici ce que pense Deitch du tyran de Moscou :

« Je considère comme un crime l'entreprise de Lénine. Avec l'entêtement stupide qui forme le fond de sa nature, il est resté le même aujourd'hui, il se cramponne au communisme et tente de le diriger... mais personne n'a le droit de se livrer à des expériences sur l'organisme vivant du peuple russe. Qu'a-t-il fait de la Russie ? Qu'a-t-il fait de l'ouvrier russe ? Il l'a martyrisé, rendu informe, éloigné pour longtemps de toute vie politique et sociale. Ajoutez à cela le mensonge perpétuel, mensonge à l'intérieur du pays et mensonge à l'extérieur. »

Il faut aussi tenir compte de l'avis de nos compatriotes retour de l'enfer communiste. Les français épuisés, qui rentrent de Russie, ont vu autre chose, là-bas, que les banquets organisés par Lénine et ils ont une opinion autre que celle de Cachin. Ils sont unanimes à affirmer que les misères et les souffrances du peuple russe sont atroces, indescriptibles. C'est encore l'avis d'un groupe d'ouvriers russes évadés de Sovdépé et réfugiés à Rome. Ils ont déclaré à M. Peroukhine que le bolchevisme a transformé les ouvriers en forçats à perpétuité. Ils ont appuyé leurs affirmations d'innombrables preuves. D'autre part, le modeste essai de révolution bolcheviste qui s'est produit dernièrement à Turin nous semble assez caractéristique de la « douceur » des révolutionnaires selon la méthode de Lénine. Voici, par exemple, un des faits rapportés par la grande presse :

« Un malheureux gardien de prison, reconnu par les grévistes, arrêté, ligoté et transporté dans une salle d'usine, y est atrocement supplicié par ses tortionnaires, parmi lesquels une troupe de femmes en furie. Comme les cris que lui arrache la douleur peuvent être entendus du dehors, on le traîne dans une salle plus secrète. Là, un tribunal dérisoire se constitue. A l'unanimité, une condamnation à mort est prononcée. La misérable loque humaine sera conduite à une fonderie du voisinage, et brûlée vive dans un haut fourneau. Seulement, quand on se présente à la fonderie, celle-ci est en grève ; le haut fourneau est éteint. On se résigne alors à abattre simplement l'infortuné à coups de revolver... »

Si cette manière de supprimer son semblable est une preuve du « progrès humain » tel que l'entendent Cachin et ses admirateurs, on comprendra que le public ne soit pas emballé par les beautés du régime moscovite actuel.

Renaudel ne partageant pas l'enthousiasme de Cachin fut injurié, houpillé et dut renoncer à se faire écouter !... Qu'il ne s'en fasse pas ! Un jour viendra où, le « progrès » aidant, Cachin connaîtra, lui aussi, les tristesses de l'impopularité !...

En attendant, les dictateurs de Moscou ne sont pas sans inquiétude au sujet de leur « œuvre ». Tchitcherine, nous apprend l'agence russe d'Helsingfors, a fait, au Soviet des commissaires, un exposé de la situation, dans lequel il déclare que si l'armée rouge n'écrase pas Wrangel et ne maîtrise pas les révoltes à l'intérieur, les efforts de la diplomatie rouge pour sauver la situation ne pourront éviter l'écroulement fatal du régime communiste.

Tchitcherine prévoit que vers le printemps prochain la Pologne mettra sur pied de guerre de nouveaux corps d'armée et que Wrangel remportera de nouveaux succès. L'indépendance de la Finlande sera reconquise, la Lettonie et l'Esthonie entreront volontairement dans la Fédération russe et mettront à la disposition de la Russie non communiste leurs ports, à l'exception de Libau, qui tombera sous la tutelle polonaise.

Un accord définitif sera conclu entre tous les ennemis des Soviets et alors il n'y aura plus rien à faire.

D'ici là, hélas ! la famine inévitable, prévue en Russie, aura décimé un peu plus le malheureux peuple victime des bandits qui consomment la ruine du pays et menacent la Civilisation.

Kerensky vient de prédire à Prague la chute imminente des Rouges. Puisse-t-il voir juste, des millions de vies humaines seraient sauvées par l'institution en Russie, avant l'hiver, d'un gouvernement démocratique.

La grève des mineurs anglais se poursuit non sans quelques « chauffourages » qui semblent indiquer une agitation dangereuse. La question a été portée devant la Chambre des Communes où le député travailliste Brace a essayé d'amener le gouvernement à faire des concessions aux mineurs.

Dans un exposé très net et très applaudi, Lloyd George a déclaré qu'il n'était plus possible d'envisager une élévation du taux des salaires sans un accroissement correspondant de la production. Chiffres en main, le Premier anglais a établi que cette production allait sans cesse en diminuant alors que les salaires ont suivi une courbe ascendante continue.

Dans ces conditions, l'exploitation des mines devient chose très délicate. Par suite, avec beaucoup d'énergie, Lloyd George, en dépit des appels des travaillistes, s'en est tenu à sa formation pas de concessions qui n'entraîneraient pas une augmentation de la production. Mais ce point admis, le gouvernement se déclare prêt à causer avec le vif désir de trouver une solution à un conflit désastreux pour le pays.

On a donc l'impression que, des deux côtés, on désire une concession du parti adverse, pour engager des pourparlers, mais les mineurs prétendent ne pas vouloir céder et Lloyd George déclare avoir dit son dernier mot.

Il est encore trop tôt pour entrevoir la détente espérée !... Espérée des gens sages, amis de l'ordre et non des pêcheurs en eau trouble qui souhaitent que la grève « révolutionnaire » anglaise (l'aveu est de l'humanité !) marque le début du changement général. C'est pourquoi le barde de Cachin convie les travailleurs français à se préparer aux événements !

L'appel restera sans écho. « Le nouvel évangile de la sous-production, écrit l'Œuvre, n'est qu'une forme modernisée de la vieille religion de la misère des masses, mère des révolutions : ce mysticisme là est mort. »

Les travailleurs français, s'ils veulent l'amélioration légitime de leur sort, repoussent l'entreprise révolutionnaire qui apporterait, comme en Russie, la famine et la misère intégrale.

Aux dernières nouvelles il est évident que des deux côtés on s'efforce, à Londres, de trouver un terrain d'entente ; mais la menace des cheminots de déclencher la grève générale si les mineurs n'ont pas satisfaction, risque de retarder la solution du conflit. Le gouvernement ne peut

capituler sous peine d'encourager la désorganisation générale. Aussi bien, la menace des cheminots est peut-être risquée, car il ne semble pas que l'ordre de grève générale serait suivi par la majorité des travailleurs.

Quoi qu'il en soit, l'heure est grave pour nos voisins !...

Un petit incident qui vaut d'être noté :

Les extrémistes n'admettent pas qu'on puisse discuter le droit de grève... même quand l'intérêt du pays est en cause, comme ce fut le cas au mois de mai dernier.

Mais les convictions de ces apôtres du bolchevisme se modifient radicalement lorsqu'ils sont de l'autre côté de la barricade.

A Périgueux, des cheminots extrémistes révoqués ont fondé une coopérative de consommation. Vingt-six ouvriers de cette coopérative se sont mis en grève, par suite du renvoi de quatre employés. Aussitôt, le conseil d'administration a invité les grévistes, sous peine de renvoi immédiat, à reprendre leur travail. Deux ouvriers boulangers seulement répondirent à la sommation.

Ca n'a pas entraîné : les 24 ouvriers grévistes ont été congédiés et remplacés par des éléments nouveaux.

Pour les extrémistes devenus patrons, le droit de grève n'existe plus... c'est la théorie des principes élastiques !...

Afin d'éviter une nouvelle bête à certain cégétiste vigilant qui protestera peut-être contre les « hilarantes » affirmations du Journal du Lot, nous donnons l'origine de cette information : *Dépêche* du 20 courant, 15^e édition, première page.

La *Dépêche* ne peut être suspecte dans les milieux syndicalistes. Sa note prouve qu'il y a des farceurs « hilarants » même chez les extrémistes... A. C.

INFORMATIONS

La question du désarmement

Le conseil de la Ligue des nations a décidé d'envoyer une note à la commission permanente des armements pour la prier d'étudier la question de la réduction des armements. Il est possible, en effet, que certains pays restés neutres pendant la guerre, notamment les pays scandinaves, soulevés, à l'assemblée de la Société des nations, à Genève, le mois prochain, la question du désarmement général.

Le conseil de la Ligue a voulu que, pour cette date, la question ait déjà été examinée par la commission et étudiée de façon pratique.

Les relations franco-anglaises

M. Lloyd George, au cours d'un entretien avec M. Take Jonesco, a approuvé la petite Entente et a déclaré que les relations franco-anglaises sont plus étroites que jamais.

Le militarisme allemand

Les partis de droite, qui ont fêté récemment le Sedantag, ont commémoré l'anniversaire de la bataille de Leipzig. Des discours passionnés ont été prononcés.

La grève des mineurs anglais

La conférence des cheminots a décidé que si les négociations entre les mineurs et le gouvernement ne sont pas reprises avant le 23 octobre, les cheminots se mettront en grève dimanche, à minuit.

Des télégrammes ont été expédiés à toutes les sections de la Fédération des cheminots, ordonnant de cesser le travail dimanche 24 courant, à 24 heures.

Un démenti officiel

On dément officiellement la nouvelle publiée à Berlin par le *Worlvert* selon laquelle les mineurs britanniques ont demandé assistance aux mineurs allemands.

Le chômage en Angleterre

Le nombre des chômeurs en Angleterre, dans les comtés de Lancashire et de Cheshire augmente de 3.000 par jour. Des nouvelles qui parviennent des autres centres industriels signalent également un accroissement sen-

sible du nombre des ouvriers congédiés, par suite de la grève des charbonnages.

M. Lloyd George et l'intervention des Cheminots

M. Henderson ayant demandé où en sont les négociations relatives à la grève et si on va convoquer une conférence entre mineurs et patrons, M. Lloyd George a répondu :

« Je crois que nous sommes en bonne voie. Néanmoins, je dois déclarer que la décision prise par les cheminots embarrasse nos négociations. Cette intervention des cheminots gêne toutes les parties ; elle constitue un grand malheur et elle complique très gravement les difficultés. »

L'Amérique fera confiance à la France

M. Houston, secrétaire du Trésor américain, a prononcé à Washington, devant une réunion de banquiers américains, un important discours au sujet des dettes de l'Europe. Il a fait des déclarations optimistes relativement à la solvabilité de la France et de l'Angleterre, qui ont prêté respectivement 10 et 15 milliards de dollars à d'autres puissances.

Le Trésor américain continuera à faciliter le paiement des intérêts dus par les puissances alliées.

Les drapeaux de 1870 sont brûlés

Une délegation de la commission des réparations s'est rendue à la fin de la semaine dernière au Musée de l'arsenal à Berlin pour y faire le relevé des drapeaux français qui nous avaient été enlevés par les prussiens en 1870.

La délegation n'a pu mettre la main que sur quelques cuirasses, quelques casques et des vieux chapeaux sans valeur pour nous, mais il lui a été impossible de trouver un seul drapeau, pour la simple raison que les étudiants berlinois en firent un autodaté l'année dernière au pied du monument de Frédéric-le-Grand.

En Russie

D'après les derniers renseignements reçus de la Russie soviétique, les trois-quarts de la garnison rouge de Pétrograd ont été envoyés sur le front méridional.

L'armée rouge veut la paix

Des personnes arrivées de la Russie soviétique confirment la profonde désorganisation de l'armée rouge. Les dispositions prises par les commissaires du gouvernement sont impuissantes à réfréner les troubles graves qui règnent partout malgré les mesures cruelles édictées pour le maintien de la discipline et le grand nombre de sanctions.

Les chefs des armées du front prennent des résolutions en faveur de la conclusion immédiate de la paix.

La Pologne et l'Entente

La réponse de la Pologne à la note collective de l'Angleterre et de la France, relative aux incidents de Vilna, déclare ne pas avoir rompu l'armistice conclu avec la Lithuanie, sous les auspices de la Société des nations et ne pas assumer la responsabilité des actes d'insubordination commis par les troupes du général Zeligowski.

Le gouvernement polonais est résolu à maintenir en vigueur l'armistice conclu et à en respecter les clauses.

Un ultimatum des soviets à l'Arménie

Le gouvernement des Soviets a adressé au gouvernement arménien un ultimatum pour exiger la libre utilisation des chemins de fer par les troupes russes et kemalistes.

Le gouvernement arménien a refusé.

La famine en Chine

Les premiers rapports reçus des missionnaires stationnés dans diverses parties de la Chine indiquent que dans certaines régions la famine a atteint plus de 61 millions et demi de personnes. D'autre part, rien que dans le Chantoung occidental, on compte plus de cinq millions de personnes victimes de la famine.

On n'a pas encore reçu les chiffres pour les Shensi et les autres centres.

Le Japon ratifie les traités

L'Agence Reuter apprend qu'un télégramme officiel de Tokio annonce que l'empereur du Japon a ratifié le traité de paix avec l'Autriche ainsi que les traités avec la Tchéco-Slovaquie, avec la Roumanie et avec l'Etat serbe-croate-slovene.

Un splendide record d'aviation

La journée du mercredi 20 octobre marquera une date dans l'histoire de l'aviation. Pour la première fois, la vitesse de 302 kilomètres à l'heure a été officiellement dépassée, c'est dire que la direction du vent ne fut pour rien dans le résultat obtenu, puisque le temps enregistré est le temps moyen du kilomètre chronométré dans les deux sens.

C'est à Sadi-Lecointe, le vainqueur de la Coupe Gordon-Bennett que nous devons l'exploit de mercredi. Il avait, ce jour-là, atteint une vitesse de 296 k. 694.

Un microbe qui a la vie dure

A la dernière séance de l'Académie des sciences, M. le docteur Galippe a annoncé qu'il avait retrouvé, à l'intérieur des terrains crétaqués, des microbes vivants et qui auraient par conséquent environ 100.000 ans.

Déficit dans les chemins de fer

Bien que l'année 1920 ne soit pas encore terminée, on peut calculer avec une certaine précision les résultats de l'exercice en cours pour nos grands réseaux de chemins de fer. Et ces résultats se traduisent, malheureusement, par un nouveau et sérieux déficit.

Ce déficit, en chiffres ronds, paraît devoir atteindre près de 2 milliards.

Il est vrai que les relèvements des tarifs consentis par le Parlement n'ont commencé à entrer en vigueur qu'au mois de mars et que les réseaux ont eu à traverser les grèves de février et de mai qui se sont traduites par une diminution considérable dans les recettes. Mais, même en évaluant à 300 ou 400 millions cette diminution de recette, on ne se trouve pas moins en présence d'un déficit de un milliard et demi. L'exploitation du réseau de l'Etat, qui n'a pas eu un kilomètre touché par la guerre, et qui à lui seul présente un déficit de plus de 500 millions, est particulièrement inquiétante — surtout lorsqu'on songe combien le public a le droit de se plaindre du fonctionnement de ce réseau.

Au sujet de ce déficit, on annonçait que les tarifs des chemins de fer seraient relevés.

M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, coupe court à un projet qui avait des allures d'un ballon d'essai :

« En ce qui me concerne, a-t-il déclaré, il n'est pas le moins du monde dans mes intentions de saisir le Parlement d'un relèvement de tarif. J'estime qu'il faut envisager la question des chemins de fer dans son ensemble et c'est pourquoi j'ai déposé un projet concernant un nouveau régime des chemins de fer. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que ce projet vienne en discussion dès la rentrée du Parlement. »

« Je vous rappelle que le projet comporte d'abord une solidarité financière des réseaux. Ainsi, les excédents de recettes qui se produiraient sur certains réseaux viendraient en déduction du déficit des autres. On est en droit d'envisager ces excédents de recettes, ajoute avec force M. Le Trocquer. En effet, si, comme je l'espère, la situation charbonnière s'améliore, tel réseau, aujourd'hui encore déficitaire, pourra par suite de la réduction du prix du combustible, avoir, l'an prochain, un excédent de recettes de 300 à 400 millions. »

« D'autre part, le nouveau régime des chemins de fer comporte une prime qui doit inciter directement le personnel du réseau à une augmentation du trafic. Il est équitable d'ailleurs de reconnaître qu'à l'heure actuelle, au point de vue des marchandises, le trafic s'est considérablement amélioré. Rappelez-vous que, l'an dernier, à pareille époque, seules les marchandises de priorité partaient dans un délai normal. Je ne doute pas que ce nouveau régime ne soit de nature à assurer un meilleur rendement du personnel et du matériel. »

CHRONIQUE LOCALE

SCANDALE DE WAGONS !!

Depuis quelques jours nos confrères régionaux parlent d'un « scandale de wagons » qui aurait été découvert à Agen.

Les faits sont les suivants : « Une enquête a permis d'établir un certain nombre de faits au sujet desquels des sanctions administratives sont imminentes. Entre autres, les contrôleurs se sont rendus compte qu'un wagon plombé parti de Bordeaux, chargé d'alcool, à destination de Marseille, est arrivé dans cette ville avec un chargement de bestiaux. Sous prétexte de son mauvais état, ce wagon avait été déchargé en cours de route et mis à la disposition d'un maquignon moyennant une forte commission, puis il avait été retourné à son point de départ pour transporter ensuite sa cargaison première d'alcool. »

« Il a été établi qu'au cours de la guerre, après un léger sabotage, des wagons du ravitaillement étaient déchargés, facilement réformés, puis réparés et mis à la disposition de commerçants qui payaient largement ce genre de complaisance. »

Tout le monde comprendra que si des commerçants payaient largement « ce genre de complaisance », c'est qu'ils en retiraient les plus larges bénéfices. Autrement, ils n'auraient rien payé.

C'est ainsi, n'est-ce pas, que se font les affaires véreuses.

Ces commerçants savaient bien que le trafic auquel ils se livraient, les employés qui se prêtèrent à ce trafic, n'ignoraient pas que ce trafic était illicite, et partant qu'il pouvait être gros de conséquences pour eux.

Les uns ont payé, les autres ont palpé la forte somme. C'était normal. Aujourd'hui, les conséquences sont là. Commerçants et employés sont pincés, et cela devrait leur coûter bien cher, à moins que des amis puissants n'interviennent, s'il est possible à des amis aussi puissants soient-ils d'intervenir en faveur de fraudeurs ! Cela s'est vu pendant la guerre ; mais après la guerre, serait-ce... possible ?

De la façon dont marche l'enquête, il semble bien que le « scandale des wagons » d'Agen aura sa sanction.

Il est heureux que de temps à autre on découvre des scandales ; mais tous ne devraient-ils pas être découverts ?

Croit-on que le scandale des wagons n'ait existé qu'à Agen ?

Celui qui l'affirmerait risquerait fort de perdre le pari que nous sommes prêts à lui tenir. S'il le tenait, c'est qu'il est insolvable. Et à ce compte-là, ce n'est pas la peine que nous lui proposons le pari... C'est encore nous qui perdrons. Et cependant...

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Dupuy Jean Marie : très bon et dévoué caporal. A été tué glorieusement au fort de Souville, le 10 juillet 1916, en défendant la tranchée contre une violente attaque ennemie. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Durant Georges Marcel-Théodore : soldat d'une grande énergie et d'un beau dévouement. Blessé grièvement, le 21 avril 1916, à la Harazée, à son poste de combat. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dumain Jacques : bon et brave soldat. A toujours montré un grand courage. Frappé mortellement, à son poste de combat, le 20 septembre 1915, à la Harazée dans l'accomplissement de son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Ehrman Jean : bon et très courageux soldat. Grièvement blessé à la bataille de la Marne, le 8 septembre 1914, à la ferme des Grandes-Perthes. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Fabre Honoré-François : bon et courageux soldat. A été frappé mortellement à son poste de combat, le 11 décembre 1914, à Vienne-le-Château. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Faure Jean : très bon et dévoué soldat. A été tué pour la France, le 26 septembre 1914, à Minacourt, au cours d'une violente attaque ennemie. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Lascombes Louis : excellent chef de section. A trouvé une mort glorieuse, le 26 septembre 1914, au cours du combat de Minacourt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Tourisme

Dimanche a eu lieu à Cahors, le Congrès de la Fédération des Syndicats d'initiative du Centre.

Au cours de la réunion qui s'est tenue à la Préfecture, il a été dit des choses fort justes, il a été dressé des plans de propagande très ingénieux, et il a été fait des projets d'amélioration de nos routes très sensés.

Tout cela est très bien ; mais nous trouvons tout à fait judicieuses les réflexions que fait dans le *Courrier du Centre* du 24 octobre, notre excellent confrère G. Cluzelaud, le dévoué secrétaire général de la Fédération des Syndicats d'initiative du Centre. L'apôtre enthousiaste, comme on l'a dit, du tourisme dans le Centre.

« Il est agréable, écrit M. Cluzelaud, de constater l'engouement qui existe en faveur du tourisme, à qui consacre une part de son activité à faire connaître les agréments de séjour de notre région touristique du Limousin-Quercy-Périgord. Mais toute médaille a son revers et malheureusement le revers est ici bien sombre. Il s'agit des hôtels et auberges de campagne, qui, malgré les conseils et les appels, demeurent insuffisants par le nombre, par la bonne tenue et par la manière quelconque fantaisiste avec laquelle les tarifs sont appliqués. »

« Hôteliers et aubergistes doivent, il faut les en prévenir, réfléchir à ces inconvénients. Si le client paye, s'il paie souvent très cher, il faut qu'il soit traité dans une maison propre, où tout est net, sans tache et sans poussière, de la salle à manger à la chambre à coucher. »

« De très bons profits peuvent être entrepris par eux à condition de ne pas trahir la poule aux œufs d'or. »

« La propriété relative n'existe à peu près nulle part. Nos randonnées à travers les causses du Quercy, les vallées du Périgord et les monts du Limousin nous ont fourni la preuve qu'une auberge sur un tel site est accessible à qui n'est pas trop exigeant en matière de confort. »

Mais cela ne peut pas durer. Et nettement, M. Cluzelaud met en garde les hôteliers, restaurateurs.

« Désormais, dit-il, il faudra ignorer les maisons douteuses. Seules seront citées et recommandées les auberges et hôtels témoignés de bonne volonté, de progrès réalisés ou de dispositions à mieux faire. »

« Le temps est passé où la clientèle exigeait des Palais. »

« La bonne auberge et le bon hôtel suffisent. »

« La nomenclature des maisons de cet ordre va être établie. L'inscription n'est fermée à aucune, mais ouverte à toutes. La liste « bonne auberge, bon hôtel » sera celle dont on départ pour un voyage ou au seul d'un village dans les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Corrèze, du Lot et du Périgord, se muniront toutes les personnes en quête du gîte convenable et de la table suffisante et propre. »

« Ce tableau de concours sera, il faut le souhaiter, d'heureuse émulon. »

« Cette enquête sur l'hôtellerie va être le travail de cet hiver. »

« Lorsqu'il sera achevé, que les listes seront dressées, imprimées et distribuées à Paris, et près de tous les bureaux de renseignements des syndicats d'initiative, nous aurons fait un grand pas vers le progrès nécessaire. »

Souhaitons maintenant que les hôteliers, restaurateurs du Quercy entendent, comprennent les observations ci-dessus présentées.

Il y va de leur intérêt particulier : les touristes passeront, visiteront, mais ne s'arrêteront pas si à côté du charme des sites ils ne trouvent pas de confort dans la halte. Mais il y va, aussi, de l'intérêt du commerce local de toute la région.

C'est ce que les hôteliers, aubergistes comprendront.

L. B.

LE PROLÉTARIAT RURAL

En lisant les absurdités de certains publicistes qui prétendent expliquer le « Problème Rural » et le solutionner à la façon dont ils l'entendent, on se décide à leur répondre car l'exposé de leurs raisonnements suggère au cœur de tout travailleur des champs une réplique qu'il ne peut plus contenir.

Depuis les débuts de la guerre, il a été notoirement reconnu que le « Problème Rural » avait deux tâches bien lourdes à remplir : vaincre l'ennemi sur les champs de bataille d'abord et sauver la France par son labeur opiniâtre ensuite. Il n'a failli dans aucune de ses deux tâches.

Malgré que la paix de l'Europe ne soit pas encore bien assise, la grande guerre est finie et des publicistes, peu reconnaissants et mal renseignés je suppose, oublient les services rendus à leur patrie par les travailleurs des campagnes, embouchent contre eux la trompette guerrière, les accusent d'égoïsme, de vénalité, les rendent responsables de la vie chère qui sévit toujours plus intense et les signalent à nos législateurs comme des péchés, des galeux, auteurs de tous les maux politiques, économiques et sociaux.

Contre ce torrent d'accusations, le « Prolétariat Rural » doit s'organiser. Il doit revendiquer ses droits à la vie, exposer le grand nombre de ses misères, prendre part aux luttes électorales afin qu'il élise des représentants au Parlement qui défendent ses droits, ses intérêts.

Il faut aussi qu'il fasse savoir à ces messieurs qui vont et viennent sur les boulevards parisiens et qui fulminent contre les populations malheureuses des campagnes que parmi les ruraux même, il y a une bourgeoisie qui s'apparente assez bien avec celle des villes et que si les populations des champs ont des égoïstes, des exploités, c'est parmi cette bourgeoisie que les publicistes doivent les chercher.

En effet, pourquoi confondre les grands producteurs de l'agriculture avec les petits ? Pourquoi confondre ceux qui vendent, annuellement, pour des centaines de mille francs de produits avec ceux qui en vendent pour des centaines de francs ? Il y a longtemps que les publicistes devraient savoir que le paysan français est pauvre, qu'il s'est débattu pendant la

guerre et se débat encore dans toutes les privations.

Oui, le « Prolétariat Rural » qui possède pour toute propriété un, deux ou trois hectares de terre labourable, parfois quelques ares seulement, qui possède encore pour tout bétail une vache ou deux, quelquefois rien qu'un mulet ou un âne ; qui produit dans le coin de terre que ses pères lui ont laissé dix ou quinze hectolitres de vin, quelques sacs de céréales et de pommes de terre ; qui porte au marché voisin quelques petits fromages et quelques livres de beurre, provenant de ses deux vaches ou de sa vache unique ; qui est, dans ce qu'il vend comme dans ce qu'il achète, exploité et bafoué par les mercantis... Eh bien ! est-ce celui-là qui mérite d'être poursuivi par les gendarmes et auquel le Parlement doit appliquer de nouvelles taxes ?

Que ceux qui l'ignorent apprennent que le « Prolétariat Rural » se compose de tous ces petits paysans de France, cultivant quelques arpents de terre chacun ; qu'il compte, au moins, cinquante fois plus de familles que ces propriétaires et grands fermiers qui, sous le patronage d'hommes politiques et parlementaires croient, seuls, représenter l'agriculture française ; que, dans ce cas, rien, absolument rien ne peut les assimiler ensemble.

Certes, nous savons bien que les exploitations agricoles des grands propriétaires et des grands fermiers se chiffrent, individuellement, par des dizaines et des centaines d'hectares de terre labourable ; que leur culture, aménagée avec le concours de machines et d'outils perfectionnés, est susceptible de donner, en économisant des frais de main-d'œuvre, un rendement considérable ; mais que dans les sphères gouvernementales on se persuade bien que ceux qui cultivent la terre sur de vastes étendues, favorisés par l'appoint de la science moderne, ne sont pas, précisément, ceux qui se rattachent à la foule des travailleurs des champs et que tout les sépare de ces serfs de la terre, de ces parias des champs qu'on appelle « Paysans français ».

Indubitablement les publicistes qui attaquent avec tant d'ardeur les travailleurs de nos campagnes sont de mauvais observateurs et raisonnent : Ils l'accusent d'abord de faire fortune, d'exploiter la misère publique ; ils l'accusent ensuite de quitter la charrue et son champ pour courir vers la ville. Sont-ils de bonne foi ou sont-ils des farceurs ? Si le champ paternel procure tous les avantages qu'ils énoncent, ne faut-il pas conclure que les paysans sont fous de le quitter ? Et si la ville ne donne à ses habitants que misères et souffrances, pourquoi ne la déserte-t-on pour retourner aux champs ?

Mais l'on sait que la journée aux champs est de quinze à dix-huit heures et à la ville de huit seulement ; l'on sait aussi qu'à la ville on mange de la viande, on se promène sur les boulevards, on s'habille proprement, on va au théâtre au cinéma... tandis qu'à la campagne c'est toujours une alimentation de carême, la malpropreté, les fatigues épuisantes et les intempéries qui détruisent en un jour le labeur d'une année.

O champs ! source vivifiante de la Patrie, vous et ceux qui vous cultivent êtes les méprisés des citadins. Ne se rappelle-t-on plus que Virgile vous aimait et vous chantait, autrefois ?

COUDERC.

Légion d'honneur

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre compatriote M. Gaubert, sous-chef de musique au 104^e d'infanterie.

Voici la citation qui motive cette haute distinction :

Gaubert (Lucien-Jean), sous-chef de musique (active) à la S. H. R. du 104^e d'infanterie : sous-chef de musique, très consciencieux, très dévoué et d'un moral très élevé. A fait preuve de beaucoup de zèle et de courage en diverses circonstances, notamment les 20 mai et 18 septembre 1916, en dirigeant sous un violent bombardement les équipes de brancardiers chargés de relever les blessés et les morts. A été amputé de la main droite.

Notre compatriote, M. Bergues, ancien adjudant au 7^e d'infanterie, actuellement lieutenant au 97^e d'infanterie alpine, est promu chevalier de la Légion d'honneur.

Nos vives félicitations au nouveau chevalier.

Nécrologie

Nous avons le très vif regret d'apprendre le décès de Mme Michel, femme de l'ancien chef de musique du 7^e qui ne compte à Cahors que des sympathies.

Nous prions M. Michel et sa famille, de vouloir agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Autour du Conseil

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal était appelé à statuer sur une demande tendant à payer aux directrices d'écoles publiques de Cahors une somme de 300 francs à titre d'indemnité de surveillance.

Cette indemnité avait été votée, il y a un an, sur rapport de M. Ressaigui, en faveur du directeur de l'École publique des garçons.

Le Conseil a rejeté la demande des institutrices, qui n'avaient été faite que parce que la demande de leur collègue de la rue Wilson avait été accueillie favorablement.

Pour rejeter la demande, le rapporteur a dit que les directrices offraient, de verser l'indemnité à la caisse des Ecoles, si elle leur était accordée.

Les directrices offraient de verser l'indemnité du premier trimestre. C'était déjà bien.

Mais la question n'est pas là. Ou l'indemnité était due, et il fallait l'accorder. Si elle n'était pas due, il fallait décider que celui qui l'avait empochée, indûment, devait la rembourser.

C'était la logique : c'était ce que plusieurs conseillers avaient dit.

Car cette question ne date pas d'hier, la demande des directrices date de janvier ou février 1920 et l'empochement de l'indemnité par le Directeur de l'École de la rue Wilson remonte à 1919.

Depuis 8 mois cette question est venue au moins 4 fois en discussion devant le Conseil municipal. Aucune solution n'intervenait, car, s'il était facile de rejeter la demande des directrices, il était... pénible de faire rembourser au Directeur de l'École des garçons les sous empochés.

Aussi bien la solution est arrivée : « tout est sauvé. Le Directeur est à la retraite ; depuis le 1^{er} octobre, il ne touchera plus l'indemnité de surveillance, mais il ne rendra rien puisqu'on ne peut lui retenir un fifrelin sur sa pension de retraite. C'est le cas de dire qu'il est des gens qui sont nés tout habillés ! »

LOUIS BONNET.

Compatriote

M. Louis Sémirot, fils de notre compatriote M. Pierre Sémirot, de Cahors, sous-chef de bureau au ministère des P. T. T. vient d'être reçu au concours de l'École Centrale.

Nos félicitations.

P.T.T.

L'agence postale créée à Tour-de-Faure (Lot), sera mise en activité le 1^{er} novembre prochain.

Son arrondissement postal ne comprendra que la commune siège du bureau.

Souvenir du Front

C'était à l'ambulance Chauny où j'avais été transporté après Moronvillers. Un jeune lieutenant se lamentait d'être séparé de ses hommes ! Demain, on va percer, ma compagnie formera la première vague d'assaut ; je n'y serai pas ! et il s'indignait, s'agitait et son visage, décoloré, émacié, par les fatigues se teintait légèrement d'émotion. J'ai su que, depuis, il avait été tué au Kemmel !

Mon fils, me disait dernièrement un père, avait une ardeur patriotique étonnante ; il n'avait peur de rien ; le danger l'attrait. Blessé plusieurs fois, cité 7 fois, chevalier de la Légion d'honneur à 22 ans, il est, malgré lui, condamné au repos et affecté à un Etat-Major.

Mais, voici qu'un jour il entend son chef dire qu'on réclame dans un corps de troupes, un officier jeune et à l'initiative reconnue ; il bondit et s'offre. Lieutenant, vous n'êtes pas remis suffisamment ! Rien n'y fait, il force un major à le reconnaître apte et il part, radieux, il court là où la Patrie l'appelle ! Ses hommes l'adorent ; mais la mort le guette et une balle lui brise l'épine dorsale à la hauteur du cou.

Il survécut 2 heures à peine à sa blessure, conscient et heureux de mourir pour la France. Et au récit de la mort de son enfant héroïque, ce père, lui aussi, s'animait ; son visage se transfigurait ; il avait l'œil sec, pas une larme, mais son regard brillait d'un éclat inaccoutumé, qui m'émuovait.

On sentait que cette belle âme de père refoulait sa douleur ; pour lui, la France planait au-dessus de tous les deuil ; elle avait le droit d'exiger toutes les douleurs ! Son fils avait contribué à la Victoire, il en était fier et il ne pleurait pas.

Alors me revint à la mémoire le souvenir de la Grèce antique et que, seulement alors, je compris bien : un prêtre, pendant la bataille, sacrifiait aux dieux ! Soudain un message lui apprend que son fils est tombé au champ d'honneur. Le prêtre se couronne la tête de fleurs et continue à sacrifier.

Or, ces sentiments que j'ai vu jaillir si souvent à la position ou à l'ambulance de 1^{re} ligne du cœur de braves inconnus, je les reconnaissais, ces jours-ci, dramatisés dans une pièce représentée à la Comédie française : « Pour la Victoire. »

Un jeune capitaine, convalescent dans sa famille, près d'une jeune femme, se meurt d'amour patriotique.

« Ah ! que ces jours sont longs dans la fièvre et l'attente ! Plus rien ne me sourit ; plus rien ne me contente. Tandis que d'autres sont, beaux dans leurs tranchées, Plus heureux que jadis, aux temps des chevauchées. Moi, je demeure ici triste parmi les roses, Bouteux devant la grâce adorable des choses, Comptant tous les instants l'un à l'autre enchaînés, Comme les jours boulets aux pieds des condamnés. »

Et, cependant, il est choyé ; tout le monde lui fait fête, il est l'idole du jour, le héros de tous. Cela même l'écœure.

« Mais quelle déraison : je suis adoré, riche, Et j'ai la croix de guerre, avec un bras postiche ! »

Sa patience est à bout ! Secrètement, il demande sa réaffectation en première ligne, un pli ministériel lui apporte, il le remet à sa jeune épouse, qui d'abord le conjure de rester ; mais ensuite elle se pite à sa volonté. Cette acceptation ne suffit pas au glorieux mutilé !

« Je ne veux pas avoir d'adhésion forcée, Ni paraître un instant, prolonger l'entretien, Supposer que ton cœur n'est pas égal du mien ! »

Métamorphosée au contact de son mari, la vraie française se révèle ensuite, transfigurée, elle l'étreint et s'écrie :

« Les cours unis n'ont pas d'idéal différent, Si je te retiens, l'humilié n'en rêve ; Mon bonheur ne serait qu'une illusion brève Du bonheur ! ah ! que dis-je ? En serais-je pour moi ? Je n'aurais plus que le ton corps et ton toi ! Tu t'insulte toi-même dans le sublime. Ton âme habite là-haut dans le sublime. Espérant le garder, je perdrais ton estime. Répandis sans tarder l'offrande de la gloire. »

Débordant d'amour, ivre de l'ivresse des braves, fier de sa compagnie, le grand français lui dit simplement : « Merci ! c'est pour l'honneur et pour la Victoire. »

Ant. CHÉRY.

Université Populaire

Dans sa séance du 18 octobre, la Commission exécutive de l'A. R. A. C. a décidé la création à Cahors d'une Université Populaire.

A cet effet, une Commission d'organisation a été constituée, elle fera connaître ultérieurement le fonctionnement de cette œuvre d'éducation populaire.

Le Comité d'organisation.

Chronique sportive

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, l'équipe L. de l'« Aviron Cadurcien », rencontrera, dimanche à Moissac, l'équipe I de l'U. S. Moissacaise. Cette partie, la plus rude pour nos joueurs, la plus incertaine quant au résultat, permettra de juger la valeur de l'Équipe Cadurcienne. Partie pleine d'intérêt, discussions-nous joint, mais qui doit causer de justes appréhensions chez les sélectionnés de l'A. C. Les Moissacais ont en effet, depuis le début de la saison fourni des parties toutes en leur honneur. Ils ne furent battus par les « Cadets de Gascogne » de Casteljaloux que par 5 à 0 ; firent match nul avec l'U. S. Montalbanaise (2) et battirent le Stade Toulousain (3).

Je me plais à espérer cependant d'après la composition qui nous a été communiquée, du quinze de l'Aviron, que ces messieurs de la Commission de football ayant constitué une équipe solide dans toutes ses lignes, la victoire... ! En effet, nous trouvons dans les premières lignes, cinq avants (dont le talonneur qui se surpassa à Brive) capables de soutenir une mêlée, d'effectuer une poussée efficace et de poursuivre en jeu ouverte une attaque à la main. En troisième ligne, nous voyons au centre, un nouveau venu dont on dit le plus grand bien et nous retrouvons aux ailes de la mêlée, deux ailiers rapides, connaissant et pratiquant leur jeu à merveille. Qu'il me soit permis cependant de leur dire qu'ils doivent eux aussi participer à la poussée (ils le firent d'ailleurs judicieusement contre Fumel) et non papillonner de trop autour de la mêlée. Quant aux titulaires des lignes arrières je les sens tous capables de bien faire. La ligne de trois-quarts aussi bonne en défense qu'en attaque ne laissera rien passer et je pense au contraire que si les demi se conjuguent bien, si les avants travaillent pour elle, elle aura les honneurs de la partie. Pour l'arrière, aussi bon sur l'homme que sur le ballon, souhaitons qu'il fasse une partie comme dimanche dernier à Fumel.

Voici la composition de l'équipe, communiquée par la Commission de football de l'A. C. :

Arrière : Brassens ; Trois-quarts : Ginié, Chomel, Combalbert, Sabaté ou Rosset ; Demi : Cadéo (m), Prévot (o) ; Avants : Doumerc, Palame, Lacoeste aini (cap), Lacoeste jeune, Vernet, Rollés, Soulié, Veyrières ; Remplaçants : Rosset, Chaistaing.

Aviron Cadurcien

Les Equipiers devant effectuer le déplacement de Moissac, sont convoqués pour 6 h. 15, dimanche matin à la gare.

Football association

7^e R. I. (2) contre Compound Club Cadurcien

L'équipe de la Compound qui tint si vaillamment tête dimanche dernier devant l'équipe d'Ussel matchera le 24 à 15 heures, en une partie amicale, contre l'équipe du 7^e R. I.

La partie promet d'être très intéressante, et il est certain que de nombreux amateurs du ballon rond se rendront à Cabessut pour encourager ce sport si agréable à voir jouer et qui fait, chaque jour, de nombreux adeptes dans notre ville.

Espérons que le temps sera plus élément que dimanche dernier et que le match sera ainsi plus mouvementé quoique tout aussi amical.

L'entrée générale reste fixée à 0 fr. 50.

Retardez vos montres

Nous rappelons qu'un décret de M. le Trocquer en date du 12 septembre, a fixé à la nuit du samedi 23 au dimanche 24 octobre, le retour à l'heure normale sur laquelle nous avançons de 60 minutes depuis le 14 février dernier.

A une heure précise du matin toutes les horloges seront retardées et leurs aiguilles ramenées à minuit.

Accident

Ces jours derniers un cycliste descendait les Boulevards à bicyclette. Il ne tenait pas les guidons ; il avait les mains dans les poches. Il ne marchait pas à trop vive allure.

Mais un petit chien alla buter contre la roue de la bicyclette ; le cycliste n'eut pas le temps de ressaisir le guidon et il fut précipité sur le sol.

Le cycliste fut assez sérieusement contusionné à la tête.

Cyclistes soyez prudents : allez lentement, et surtout ne lâchez jamais le guidon de la bicyclette.

Nomination au grade de sous-lieutenant des adjudants

Le président de la République a signé un décret aux termes duquel pourront être, en temps de paix, promus sous-lieutenants à titre définitif, jusqu'à concurrence du chiffre maximum d'un dixième des nominations annuelles, des adjudants-chefs ou adjudants du cadre actif ayant au moins dix ans de service effectif, et des officiers à titre temporaire du cadre actif réunissant, tant dans le grade de sous-officier que comme officiers à titre temporaire, les deux années de grade exigées.

Lycée Gambetta

Séance d'octobre 1920

Voici les résultats du Baccalauréat connus jusqu'à ce jour :

Latin-langues. — Admissibles : Brunet Paul, Farge Jean, Marmiesse Charles ; Reçu : Toulouse Pierre. Latin-Sciences : Momméjat Jules, Roques Georges, Tassart Pierre ; Reçu : Garrigues Charles, Prévot Jean. Sciences-langues : Dupont Raymond.

Philosophie. — Reçu : Duverger Alban, Delon Léonce.

Les examens oraux continuent.

Lycée de jeunes filles

Admissible au Baccalauréat : Latin-langues : Mlle Bédudé.

Avis de concours pour l'emploi de rédacteur à l'Office général des assurances sociales.

Il est ouvert un concours pour l'emploi de rédacteur à l'Office général des Assurances Sociales à Strasbourg.

Les épreuves écrites commenceront le 15 décembre 1920.

Le nombre des places mises au concours est fixé à deux au moins.

Les demandes d'admission au concours seront reçues jusqu'au 1^{er} décembre 1920 à l'Office général des Assurances Sociales, 49, rue du Maréchal Foch, à Strasbourg où les candidats pourront prendre connaissance des conditions d'admission au dit concours ainsi que la liste des matières sur lesquelles l'examen portera et des documents susceptibles d'être utilement consultés.

Les rédacteurs reçoivent un traitement de début de 6.000 francs et avancent jusqu'au traitement de 11.000 francs par échelons successifs de 1.000 francs après deux années au moins de services dans la classe immédiatement inférieure ; ils reçoivent, en outre, l'indemnité de résidence de 900 francs et l'indemnité de vie chère supplémentaire en tant que cette indemnité sera votée par le Parlement pour l'année 1921.

Un concours sera ouvert le 15 novembre prochain, pour 12 emplois de rédacteur à l'Administration Centrale du Commerce et de l'Industrie.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 octobre.

Nouvelles échelles de traitement : Rédacteurs 6.000 à 11.000 S/Chefs de Bureau 11.000 à 14.000 Chefs de Bureau .. 14.000 à 18.000 Sous-Directeurs ... 18.000 à 22.000 Directeurs 25.000 à 30.000

En outre, les rédacteurs reçoivent une indemnité de résidence de 1.200 fr. par an (ce qui porte leur traitement de début à 7.200 fr.), plus à l'heure actuelle une indemnité de vie chère de 60 fr. par mois.

Diplôme exigé. Licence ou titre équivalent.

Les femmes justifiant de la possession de ce diplôme peuvent être autorisées à prendre part au concours.

Le programme du concours est remis ou envoyé à tout candidat qui en fait la demande.

Concours agricole

Le concours départemental organisé par l'Office agricole départemental et la Société d'Agriculture qui doit se tenir les 14 et 15 novembre à Figeac, paraît revêtir cette année une importance toute particulière. Un gros effort a d'ailleurs été fait par la Commission d'organisation et tout spécialement par le Directeur des Services Agricoles pour que l'installation de ce concours soit aussi confortable que possible. C'est dans ce but que des baraques à volaille et des panneaux avec tréteaux destinés à recevoir les objets des petits métiers ruraux et familiaux et les produits agricoles ont été demandés à la Société d'Agriculture de la Dordogne qui a bien voulu mettre gracieusement ce matériel à la disposition de la Société Secur du Lot.

Nous rappelons que les objets provenant des petits métiers ruraux et familiaux devront se trouver sur le lieu du concours le 13 novembre à 11 heures du matin et que les animaux reproducteurs de toutes catégories (bovins, porcins, ovins, volaille etc), devront être rendus le 14 novembre à 9 heures du matin.

Les demandes des exposants sont reçues à la Direction des Services Agricoles et à la Société d'Agriculture.

Des affiches apposées dans toutes les communes donnent tous les détails du programme de ce concours.

Tribunal correctionnel

Audience du 21 octobre 1920

VOL

Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de vol commis au préjudice de M. Bouscary, propriétaire, demeurant rue de Fougille.

Le grec Papadopoulos est condamné à 10 mois de prison ; ses complices, la fille Michel, à 8 mois et la femme Maury, à 6 mois. Ces deux dernières bénéficient de la loi Bérenger.

VAGABOND

Un vagabond est condamné à 10 jours de prison pour défaut de carnet anthropométrique.

FAUSSE RÉCLAMATION

Une dame Payen réfugiée du Nord, déclarait que les Boches lui avaient volé le mobilier qu'elle avait laissé en son pays. Elle réclamait le paiement de l'indemnité qu'accorde l'Etat français aux volés.

Mais il a été prouvé que la femme Payen mentait, et qu'elle avait vendu son mobilier.

Poursuivie pour tentative d'escroquerie, elle est condamnée par défaut à 50 francs d'amende.

INFRACTION A LA LOI

Le jeune M... garçon pâtissier à Cahors, a voyagé sans billet. Il a été pincé, 25 francs d'amende. Le billet revient cher.

VOL D'ESSENCE

Dans l'affaire du vol d'essence à la caserne, plaidée au cours d'une audience antérieure, les condamnations suivantes sont prononcées :

Un soldat automobiliste, C. B..., 21 ans, six jours de prison avec sursis ; un autre automobiliste militaire, G. C..., 20 ans, 50 fr. d'amende ; Eleonore T..., 36 ans, marchande de légumes, et Joséphine L..., 46 ans brodeuse, 50 fr. d'amende chacune.

Théâtre de Cahors

On annonce que l'Association des Grands Galas classiques donnera sur la scène de notre théâtre le mercredi 27 octobre une représentation de la célèbre tragédie de Racine.

Britannicus

Enfin, Revenue !

Un filet d'or en fusion, c'est ainsi que avant la guerre, les gourmets cadurciens désignaient une liqueur vermeille qu'ils dégustaient à petits coups, à l'heure digestive.

Au grand regret des gourmets, on ne la trouvait plus depuis 6 ans.

Que leur satisfaction soit grande : la FRANCISCAINE disparue est revenue.

Etat-civil de la Ville de Cahors

Du 16 au 23 octobre 1920

Naisances

Dols Maria, rue Président Wilson ; Andrieu Lucien-André-Jean-Pierre, rue Mascoutou. Calmon Madeleine-Louise, place des Petites-Bougeries. Andrieu Léon-André, aux Tuilleries. Larrive Georges-Edouard-Charles, rue du Cheval-Blanc, 21.

1^{re} femme. — Voilà que ça commence, entendez-vous ? ce quatrième acte, c'est son triomphe, dans le duo final il est vraiment superbe.

2^e femme. — Je vais l'écouter un peu. (Elle sort.)

SCÈNE III

(Elle allait sortir lorsque son amie se précipite dans la loge, la figure bouleversée et l'entraînant.)

2^e femme. — C'est inouï, extraordinaire, votre mari a été au-dessous de tout, il ne chantait pas son rôle, il le bouillait, et comment ! Qu'est-ce qu'il a donc ? Qu'est-ce qu'il a donc ? jamais je n'ai entendu un pareil vacarme. Pendant qu'il se parle, des bruits assourdissants continuent à arriver par la porte entrouverte. Elle se prépare à sortir et tient le réticule à la main.)

SCÈNE IV

(Le ténor rentre : un moment immobile, il fixe sa femme puis l'amie, en voyant le réticule dans ses mains, sa figure change d'expression, et désignant l'objet.)

1^{er} ténor. — C'est à vous ça ?

2^e femme. — Mais oui, c'est à moi.

1^{er} ténor. — Et ce qu'il y a dedans aussi ?

2^e femme. — Naturellement.

1^{er} ténor. — Oh merci, merci (il lui saute au cou et l'embrasse). Mais alors ! (il saute au cou de sa femme et l'embrasse) Merci, merci, (il entre sa robe de chambre, enfile un pantalon de ville, un pardessus, prend son chapeau devant les femmes ébahies et sort en fredonnant le duo final du "Faute").

2^e femme. — (Il devient fou !)

1^{er} ténor. — (Elle essuie une larme et se précipite hors de la loge.)

2^e femme. — Hé ! bien, qui aurait pu croire ? Quel début ! Mon Dieu, quel début ! (elle sort)

ACTE II

(Un groupe d'étudiants entre en scène, au milieu d'eux le ténor Pierre.)

3^e étudiant. — Vous le connaissez, vous ?

4^e étudiant. — Non, mais tonnerre, comment il tient bien la note, hein !

1^{er} ténor. — Bravo ! Bravo ! Bis !

1^{er} étudiant. — Ça a bien marché les débuts ?

2^e étudiant. — Oh ! là là ! mon ami, quel four, quel tapage, jamais je n'ai vu pareille chose.

3^e étudiant. — Pas possible !

(Pendant ce dialogue, le ténor se hisse sur une chaise et invite par sa posture à chanter le finale : Ah ! viens dans une autre patrie, Pierre l'antonio d'une voix superbe. Quand il a fini, cris, ovation, bis ! Alors d'un geste il ouvre son pardessus et se montre sous le pourpoint de Fernand ; stupefaction de la foule.)

2^e ténor Pierre. — Hé bien oui, c'est moi, vous m'avez sifflé tout à l'heure vous aviez mille fois raison, j'ai eu une défaillance, elle ne reviendra plus. Vous venez de me juger à nouveau, je vous donne rendez-vous à jeudi pour mon troisième début dans *Guillaume Tell*, j'espère que vous serez satisfaits.

(Il tend à sa femme une lettre entré en scène et il lui dit : Hé ! l'aperçoit, se perd dans la foule et va la rejoindre.)

JEAN TIVOLI.

Service des Pharmacies

Le Service des Pharmacies sera assuré le dimanche 24 octobre 1920, par la

Pharmacie ARTIGUE, Rue Président-Wilson.

Albas

Le monument aux morts de la guerre. — Le Conseil municipal d'Albas adresse à la population l'éloquent appel suivant :

Chers Concitoyens,

Dimanche 7 novembre, Albas inclinera son hommage devant ses jeunes héros.

Tous, dimanche, entourant de notre fraternelle compassion leurs mères douloureuses, leurs pères meurtris, leurs orphelins désolés, nous nous associerons à leurs proches dans une solennelle communion de deuil et de fierté.

Pour pleurer et honorer les meilleurs de ses enfants, Albas ne sera plus qu'une

grande famille unie, assemblée autour du monument commémoratif de leur sublime immolation.

Dans la mélancolie de ce jour d'autonome, Albas, les unissant sur son cœur en une maternelle étreinte, versera sur leur trépas l'amertume de ses larmes.

Mais aussi, fibre de tels fils, et relevant son front tout illuminé des rayons de leur gloire, notre généreuse cité, debout dans l'orgueil et leur victoire, exaltera leur vaillance et leur dévouement.

Le Conseil municipal vous convie à cette solennité.

Notre appel est l'appel de nos morts.

Du fond de leur tombeau, ils nous demandent d'oublier les rancunes injustes et les querelles stériles, de nous unir pour l'accomplissement de l'œuvre à laquelle ils ont immolé leur printemps.

De leuriller sans relâche pour que germe et fructifie leur sanglant sacrifice.

Nous saurons les entendre !

Albaisiennes et Albaisiens,

Nous serons tous là, dimanche, cœur à cœur, la main dans la main, devant ces blanches pierres que la piété de tous a dressées à leur glorieuse mémoire !

Nous serons là pour entendre et acclamer, unanimes, les chers noms qui y sont gravés,

pour imposer à nos cœurs leur souvenir et à notre méditation leur exemple, pour écouter leur suprême exhortation, pour recevoir de nos chers morts la leçon de fraternité qui monte de leurs tombes,

pour jurer sur leur cendre de ne jamais ternir l'héritage d'honneur et de gloire qu'ils nous ont légué, en entrant pour nous, splendeurs de jeunesse et de courage, dans une mort, qui est une radieuse immortalité.

Le Conseil municipal.

La cérémonie de l'inauguration aura lieu le 7 novembre prochain, sous la présidence de M. le Préfet du Lot.

Elle sera précédée, dans la nuit du samedi au dimanche, d'une veillée des morts.

Dimanche matin à 10 heures, un service solennel sera célébré à l'église d'Albas.

De 10 heures de l'après-midi, cérémonie officielle, place de la Mairie, près du monument.

Lauzès

Nous avons annoncé dernièrement, que deux bicyclettes avaient été volées à des propriétaires du village du Penant, l'une à M. Cabrignac, propriétaire et l'autre à M. Ségala, propriétaire et marchand de bois.

Nous apprenons que l'auteur de ces vols, a été arrêté à Labastide-Murat, par la gendarmerie de cette commune.

C'est un nommé C... de Fontanes-Lunard, actuellement soldat à Toulouse.

Au moment de son arrestation, C... aurait fait des aveux, et déclaré que la bicyclette de Cabrignac, avait été déposée dans une vigne, appartenant à M. Ségala, où, en effet elle a été trouvée.

C... était permissionnaire, et sa permission expirée depuis déjà quelques jours. Il aura donc à répondre de désertion en temps de paix et de vol.

Ajoutons que C... ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales, et qu'il appartient à une famille très honorable.

Concours

Concours agricole. — Le Concours d'année aux producteurs de la race ovine des Causses du Lot, organisé par le Comité des Bas-Plateaux-du-Quercy, a été tenu à Concois, le dimanche 17 octobre. Malgré la pluie, jamais plus, même avant la guerre, n'avait atteint le chiffre de lots exposés cette année (87), et de l'avis unanime des membres du Jury, la qualité était de beaucoup supérieure. Nempêche que dans sa critique de l'exposition, M. Lafon, directeur des Services agricoles, a recommandé aux éleveurs d'apporter encore plus de soin dans la sélection des reproducteurs, afin d'en arriver à cette race pure des Causses du Lot si avantageuse sous tous les rapports pour notre région. Voici le palmarès :

1^{re} Catégorie. — 1^{er} Section. — Agneaux mâles

1^{er} prix, 80 fr., M. Borredon Alcide à Escamps ; 2^e, 70 fr., M. Fourès Henri à Concois ; 3^e, 60 fr., M. Sembel Casimir à Cremps ; 4^e, 50 fr., M. Gayette Jean à Aujols ; 5^e, 40 fr., M. Vindé Eugène à Cremps ; 6^e, 30 fr., MM. Flaujac Auguste à Concois et Bouyssou Jean à Concois ; 7^e, 20 fr., MM. Brugalères Joseph à Vers et Soulié Joseph à Concois ; 1^{er} prix sup., 10 fr., M. Bouyssou Jean à Concois ; 2^e, 10 fr., M. Braché Irène à Concois ; 3^e, 10 fr., M. Liauzou Casimir à Concois.

1^{re} Catégorie. — 2^e Section. — Agnelles (lots de 5 têtes)

1^{er} prix, 80 fr., M. Fourès Henri à Concois ; 2^e, 70 fr., M. Faurie Casimir à Cremps ; 3^e, 60 fr., M. Liauzou Casimir à Concois ; 4^e, 50 fr., M. Bonnac Gaston à Cremps ; 5^e, 40 fr., M. Bouyssou Jean à Concois ; 6^e, 30 fr., M. Fourès Henri à Concois ; 7^e, 20 fr., MM. Gayette Jean à Aujols et Lasfarguet Edmond à Cremps ; 1^{er} prix sup., 15 fr., M. Guiral Basile à Concois ; 2^e, 15 fr., M. Aymard Pierre à Varaire ; 3^e, 15 fr., M. Gostes André à Concois ; 4^e, 15 fr., M. Flaujac Auguste à Concois.

2^e Catégorie. — 1^{re} Section. — Antennais mâles

1^{er} prix, 100 fr., M. Lagarde Camille à Limogne ; 2^e, 90 fr., M. Flaujac Auguste à Concois ; 3^e, 80 fr., Fourès Henri à Concois ; 4^e, 70 fr., M. Andissac Jules à Concois ; 5^e, 60 fr., M. Oitge Eugène à Beaugrand ; 6^e, 50 fr., M. Teysseire André à Varaire ; 7^e,

40 fr., M. Bach Jules à Concois ; 8^e, 30 fr., réservé ; prix sup., 20 fr., M. Brugalères Joseph à Vers.

2^e Catégorie. — 2^e Section. — Antennais (lots de 5 têtes)

1^{er} prix, 100 fr., M. Fourès Henri à Concois ; 2^e, 90 fr., réservé ; 3^e, 80 fr., MM. Gayette Jean à Aujols ; Sembel Casimir à Cremps et Lasfarguet Edmond à Cremps ; 4^e, 70 fr., réservé ; 5^e, 60 fr., M. Bonnac Gaston à Cremps ; 6^e, 50 fr., M. Brugalères Joseph à Vers ; 7^e, 40 fr., M. Bach Jules à Concois ; 8^e, 30 fr., M. Teysseire André à Varaire ; 1^{er} prix sup., MM. Bouyssou Jean à Concois et Aymard Pierre à Varaire.

3^e Catégorie. — 1^{re} Section.

(Béliers de 2 à 4 ans)

1^{er} prix, 80 fr., M. Teysseire André à Varaire ; 2^e, 70 fr., M. Gayette Jean à Aujols ; 3^e, 60 fr., M. Lagarde Camille à Limogne ; 4^e, 50 fr., M. Péliassé Joseph à Limogne ; 5^e, 40 fr., M. Bonnac Gaston à Cremps ; 6^e, 30 fr., M. Brugalères Joseph à Vers ; 7^e, 20 fr., M. Dajan Léon à Concois ; 8^e, 20 fr., Rouelle Elie à Cremps ; 1^{er} prix sup., 20 fr., M. Gayette Jean à Aujols ; 2^e, 20 fr., Aymard Pierre à Varaire ; 3^e, 20 fr., M. Bouyssou Jean à Concois ; 4^e, 20 fr., M. Andissac Jules à Concois.

Paris, 12 h. 46.

Le roi de Grèce

La légation de Grèce dément la déclaration attribuée par le journal italien le *Message* au professeur Widal, retour d'Athènes, selon laquelle le singe qui mordit le roi de Grèce aurait reçu l'inoculation criminelle de la rage.

Constantin ?... Jamais

De Londres : Parlant de l'ex-roi de Grèce, Constantin, le *Daily Mail* déclare que le monarque qui fut expulsé d'Athènes n'abdiqua jamais ; mais, en aucune circonstance, les Alliés ne peuvent lui permettre de rentrer à Athènes.

L'agonie du lord-maire

De Londres : A 1 h. du matin, on annonçait que le lord-maire de Cork était mourant.

A l'Elysée

M. Millerand et sa famille se sont installés à l'Elysée ce matin. L'emploi du temps du Président a été rigoureusement fixé.

M. Millerand recevra : les lundis, les délégations des associations et groupements divers ; les mardis, conseils des ministres ; les mercredis il recevra les hauts fonctionnaires, les préfets, les membres du Conseil d'Etat, les magistrats, etc. ; les jeudis, les parlementaires ; les vendredis, les officiers généraux ; les samedis, ses relations personnelles.

La grève des mineurs

Les cheminots

Selon le *Daily Mail*, les chefs mineurs désapprouvent nettement l'attitude des cheminots. Cependant, la grève de ces derniers sera votée aujourd'hui, à moins que les cheminots ne reçoivent la preuve formelle que les négociations étaient en cours au moment de l'envoi de leur ultimatum et qu'elles ont continué pendant toute la semaine.

Dans les transports

Déjà en annonce que 3.000 membres de la fédération des transports ont commencé la grève à Bradford. On s'attend à ce que cet exemple soit suivi ailleurs lundi.

Le nombre des chômeurs

De Londres : Le ministre du travail publie une statistique suivant laquelle le nombre des chômeurs s'est accru par la seule journée d'hier de 16.000.

Le chiffre des sans travail est de 309.429.

Campagne d'hiver en Russie

De Berne : Au quartier-général Ukrainien, on est en train de faire des préparatifs pour la campagne d'hiver que l'on croit inévitable.

belles enfants romanesques d'aujourd'hui, ce « poème sauvage tout entier bercé par la mer et enveloppé par la forêt ». Tristan et Yseult présentent à vos yeux la fatalité, la toute-puissance de l'amour, et pour quoi ? parce qu'ils moururent l'un de l'autre, lui d'elle, elle de lui. Mais si l'un des deux avait survécu ?

— C'est impossible.

— Pourquoi ? Ne survivons-nous donc jamais à nos sentiments ?

— Pas à ceux-là !

— Qu'en savez-vous ? Heureusement vous n'en savez rien. Mais vous avez peut-être rencontré, sans même vous en douter, de ces hommes et de ces femmes qui ont eu le cœur ainsi ravagé, qui se sont tus et qui ont pu vivre.

— Mais quelle vie !

— Ah ! comme vous êtes jeunes, mes petites amies ! « Et qui ont pu vivre heureux ».

— Alors ils n'avaient pas aimé.

— Ils avaient aimé. Eux aussi, ils avaient bu le breuvage fatal. Vous rappelez-vous ce que dit Tristan après l'avoir absorbé, non pas le Tristan philosophique de Wagner, mais le Tristan de la légende de Cornouailles tel que l'a ressuscité un grand artiste : « Iseult, qu'est-ce qui vous tourmente ? » Et Yseult répond : « Ah ! tout ce que je suis me tourmente, et tout ce que je vois, me tourmente, et cette mer, et ce ciel me tourmente, et cette mer, et mon corps, et ma vie. » Et, comme Tristan répète sa question, elle soupire : « L'amour de vous. » Et ils perdent le monde, comme le monde

les perd, et il n'y a plus qu'eux dans la vie comme, plus tard, dans la forêt de Morois.

— Vous voyez bien. Vous ne pensez plus qu'à Tristan.

— Je pense aussi à Roméo et à Juliette qui, pareillement se réunissent dans la mort. Vous rappelez-vous ce que dit Juliette après avoir rejeté la coupe vide, la coupe empoisonnée que vida Roméo : « Que je baise tes lèvres ! il y reste peut-être un peu de poison, je le recueillerai, et je mourrai heureuse. Qu'elles sont chaudes, tes lèvres !... »

Comme il s'exaltait, elles triomphèrent :

— Vous voyez ? vous voyez !... Tristan et Roméo, il n'y a rien qui les dépasse.

— Il y a la vérité, reprit-il avec calme. Seulement les hommes ne la supportent pas. Ils ne savent pas voir qu'elle est la plus belle, rien que parce qu'elle est. C'est pourquoi les poètes tentent de nous faire prendre pour de l'audace ce qui n'est que le témoignage de leur faiblesse. Quand Tristan va combattre dans l'île le géant Morholt, il repousse du pied sa barque en abordant, car il veut courir sa chance. Et Yseult, lorsqu'elle a reçu le grelot magique dont le bruit chasse la douleur, pour garder sa douleur elle le jette dans la mer. Mais le grelot et la barque, le flot de la vie les rapporte. Seuls les Grecs, ces réalistes, refusèrent d'organiser le parallélisme de la fatalité. C'est la fatalité qui noue les destins, mais c'est elle aussi qui les dénoue.

Aucune héroïne d'amour ne déchala jamais les malheurs que répandit Hélène. Or Hélène, de toutes les héroïnes d'amour, est peut-être la seule vraie, parce que Hélène est la Survivante.

— La survivante ?

— Sans doute. Il n'y a que les mauvais auteurs tragiques qui terminent leur drame par la mort. C'est un moyen trop commode. Troie s'est écroulée, et il n'en reste plus que des ruines. Paris, le beau Paris n'est plus. Et Hélène est retournée dans sa maison. Elle en a retrouvé la paix, la régularité, non sans satisfaction après tant d'orages. Et la voilà qui descend dans la salle du festin avec la majesté de Diane armée d'un arc d'or. Personne n'ose parler de la funeste guerre devant elle. Mais, avec la plus naturelle simplicité, c'est elle qui ne craint pas d'évoquer devant les convives le temps où Vénus la maintenait en son pouvoir après l'avoir arrachée à sa terre natale, à son palais, à sa fille, et à son époux si digne de son amour.

— Quelle horreur ! s'écria l'une des deux jeunes femmes.

— Quelle merveille au contraire ! Elle s'est soumise à l'ordre. Laissez-moi ces visions romantiques qui nous représentent l'amour comme un mal dont on ne guérit pas. L'amour est, comme toutes choses, subordonné aux lois de la vie. Il ne doit pas s'y dérober. Ainsi Hélène est pour moi plus touchante que Juliette, cette pensionnaire dévergondée, et qu'Yseult, cette incurable envoûtée.

3 francs le demi-kilo ; volaille, de 3,50 à 4 fr. la livre ; lapins domestiques, 1 fr.50 le demi-kilo ; oies, de 1,10 fr. la paire.

Pommes de terre, 20 francs l'hectolitre ; châtaignes, 20 francs l'hectolitre.

Montvalent

Compatriote. — M. Alphonse Delmas, fils de notre maire a été reçu au concours des contributions indirectes et est nommé surnuméraire à Riom.

Madame B. MICHEL

pieusement décédée le vendredi 22 février, dans la 57^e année de son âge.

Et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi, 25 courant, à 9 heures 1/2 du matin.

Réunion à la maison mortuaire, rue Emile Zola, 56.

Après la cérémonie de l'Eglise, on se rendra à la gare.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 22 Octobre 1920.

Le marché accentue ses bonnes dispositions de la veille et toute la cote enregistre des plus-values appréciables. D'autre part les avis de Londres, quant à la question de la situation envisagée en Angleterre semblent optimistes à en juger les cours que nous transmet le Stock-Exchange.

Les changes sont toujours tendus et nos rentes françaises sont fermes : 3 0/0 54,75, 5 0/0 86,45, 4 0/0 1917 et 1918, 69,60 et 69,25, 5 0/0 amortissable 97,75.

Les Etablissements de crédit continuent à progresser : Paris 1.655, Union Parisienne 1.140, Lyonnais 1.530.

Valeurs de navigations en reprise : Suez 6,225, Transatlantique 391, Affrètements Réunis 350, Maritime Française 295, Maritime et Commerciale de France 695.

Cuprifères en hausse : Rio 1.560, Tanganyika 96.

Industrielles russes soutenues : Bakou 3.815, Lianosoff 634, Platine 720, North Caucasian 99.

Pétrolifères en nouvelle avance, surtout l'Eagle qui s'échange par gros paquets et s'avance à 643, Shell 380, Royal Dutch 36,300, Omnium des Pétroles 2.140.

Diamantifères et mines d'or mieux : de Beers 885, Crown mines 137, Rand mines 150.

La HERNIE

sa

GUÉRISON

Ancienne Méthode du Prof MICHEL

20 ANS DE SUCCÈS

HERNIEUX découragés, qui avez tout essayé, ne restez pas désespérés. La Méthode du célèbre spécialiste hernial du Professeur MICHEL de Paris, la seule reconnue, approuvée et recommandée par le monde médical, vous guérira de vos hernies. En voici des preuves récentes :

« M. P. Michel, « Je suis heureux de vous remercier du concours que vous m'avez prêté et des guérisons obtenues grâce à votre méthode dans le traitement des hernies que je vous ai adressées. Je vous en félicite bien sincèrement. »

« Docteur David, 15, rue Bouquière, « Toulouse, 30 novembre 1920. »

Salbès Pierre, mineur à Saint-Sernin, par Cognac (Tarn), hernieux guéri en 6 mois.

Traverse Elie, adjoint au maire de Nizas (Gers), Signal. légalisée. Hernie guérie.

Gardelle Pierre, à St-Léon (Hte-Garonne). Hernie volumineuse, guérie en 2 mois.

Méjane Jean, à Rusquière Cne de Rudel, par Bezouls (Aveyron). Hernies doubles guéries en 6 semaines.

Cette consécration médicale si autorisée et de tels résultats prouvent que la méthode du renommé spécialiste hernial du Professeur MICHEL de Paris, est la seule qui existe par son ancienneté et par ses preuves ; aussi nous conseillons à tous ceux atteints de hernies, chutes de matrice, etc., de profiter des passages à :

Toulouse, dimanche 31 octobre et lundi 1^{er} novembre en s. cab. 25, rue Franc. Cahors, merc. 3 nov. H. des Ambassadeurs.

Souillac, jeudi 4 nov. Hôt. du Lion d'Or. Cressensac, vend. 5 nov. Hôt. Cérou. Gourdon, sam. 6 nov. H. de l'Écu et Provié.

Brive, jeudi 18 nov. Hôt. de Bordeaux. Beaulieu, vend. 19 nov. H. de Bordeaux.

Chutes de Matrices — Prothèse

Prof MICHEL, Cabinet régional, 25 rue Franc. Toulouse.

Peut-on se GUÉRIR

HERNIES

CHUTES DE MATRICES

REINS FLOTTANTS

DÉPLACEMENT DES ORGANES ?

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures dans des souffrances atroces, et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblira et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez donc pas plus longtemps, la Méthode du célèbre spécialiste HITTEL de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en assure la GUÉRISON DÉFINITIVE, comme le montre l'attestation suivante :

Depuis 15 ans je souffrais d'une hernie. Je me suis confié à M. HITTEL, et mon mal a disparu.

CANTAREL, à Callemayran, T.-et-G.

N'hésitez donc pas plus longtemps quand votre vie est en danger et venez consulter M. HITTEL à :

Yayrac, Lundi 1^{er} novembre, Hôtel Barbaud.

Souillac, Jeudi 4, Hôtel Moderne.

St-Céré, Samedi 6, Hôtel du Cantal.

Lalbenque, Mardi 9, Hôtel du Lion d'Or.

Caharc, Mercredi 10, Hôtel de la Croix Blanche.

Figeac, Lundi 15, Hôtel des Voyageurs.

HITTEL, 8, rue de Cadix, PARIS.

Avis

La sous-intendance militaire de Cahors, demande du personnel civil des deux sexes, à défaut de mutilés pour tenir des emplois de secrétaires copistes ou comptables, suivant la capacité des intéressés.

Se présenter le plus tôt possible au chef de bureau avec une demande d'emploi.

A VENDRE

pour cessation de culture

Occasion : 1 CHARRUE BRABANT ayant peu servi

A vendre 18 Madriers noyer

S'adresser Bureau Journal

VENTE de 1/2 Muids

TOUTES FUTAILLES

TOUTES QUANTITÉS

Détail

Paul GINOULHAC

19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

— GRANDE —

TONNELLERIE

Toulouse

Automobiles Renault

Torpédo et Conduite intérieure 10 HP

Livraison immédiate

S'adresser chez M. FAUGE, 49, boulevard Gambetta, Cahors.

A VENDRE : Les propriétés de :

1^o Gachard : vaste maison de maître (15 pièces) état neuf, parc, bâtiments d'exploitation t. b. état, bois de hautes futailles, prés, terres, vignes, truffières 51 ha. 42,70.

2^o La Rivière : maison, granges, étables, t. b. état, prés, terres, bois, 24 ha. 12,80.

Le tout sur Montfaucon.

S'adresser à M. POUZALGUES, Expert-géomètre à Ginouillac, Montfaucon (Lot).

PERDU sur la grande route Souillac-Cahors, chien coquer noir et blanc. Prière prévenir le propriétaire à l'adresse marquée sur le collier. Bonne récompense.

(A suture),

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 42

La neige sur les pas

DE

Henry BORDEAUX

De l'Académie Française

VI

Si elle s'éloignait trop, Thérèse la rappelait, par sollicitude, mais aussi par peur du silence. Marc, de Montreux où il s'était installé, montait souvent à Caux pour y passer la journée. Et chaque journée qu'il y passait le décevait l'un et l'autre. Elle se montrait docile et soumise, il tâchait à être tendre. Le souvenir qu'ils avaient voulu supprimer venait leurs conversations à la banalité ou intervenait chaque fois qu'ils poussaient plus avant l'échange de leurs pensées. Marc, découragé, invoquait vainement son orgueil. Thérèse n'était plus sa femme, sa femme d'avant la faute qu'avait effacé le pardon, mais une veuve dont il était devenu le mélancolique, le timide et gauche fiancé.

Elle raconta la fuite de Manette Durban qu'elle avait favorisée :

— Ils ne s'aimaient plus, déclara Marc. Et son mari est si faible.

Alors on ne pourrait pas en parler : chaque parole aurait contenu

**HORAIRE DES TRAINS
POUR LA GARE DE CAHORS**

Ligne de Brive à Montauban

Arrivée : 6 h. 51	Départ : 6 h. 55
» 7 h. 23	» 7 h. 32
» 11 h. 22	» 11 h. 30
» 17 h. 23	» 17 h. 42
» 19 h. 44	» 19 h. 50
» 20 h. 24	» 20 h. 28

Ligne de Montauban à Brive

Arrivée : 8 h. 05	Départ : 8 h. 18
» 11 h. 59	» 12 h. 03
» 18 h. 20	» 18 h. 45
» 21 h. 30	» 21 h. 34
» 22 h. 11	» 22 h. 15

Ligne de Libos

Départ : 5 h. 17.	15 h. 30.
Arrivées : 10 h. 47.	20 h. 07.

Ligne de Capdenac

Départ : 7 h.	16 h. 02
Arrivées : 10 h.	19 h. 50.

Tous ces trains sont réguliers tous les jours.
Les chiffres noirs indiquent les trains express.

Bibliographie

« La Femme et l'Enfant »
Lire dans le N° 49 de La Femme et l'Enfant qui vient de paraître :
La Famille-type qu'il faut à la France pour qu'elle soit sauvée.
Nécessités d'un asile temporaire pour familles nombreuses. — Docteur Jacques Bertillon.
Le 2^e Congrès national de la Natalité à Rouen. — Paul Coquemard.
Un cas de conscience. — La Femme et l'Enfant.
La jeune fille aux jupes roses. — L'Oncle Benjamin.
Le Théâtre d'Emile Augier. — Gaston Rageot.
Le fils de Giboyer. — Emile Augier.
Les belles familles françaises.
Pages rustiques : Elevez des porcs. — Michel Sylva.
Comment éviter les maux d'estomac (1^{er} art.) — Docteur Demelin.
Les beaux enfants de France. — Grand Concours de photographies. (Résultats).
Petits travaux, grandes économies, ou l'art de se passer des autres. — La Brochure. — Maître Jacques.
L'infirmière de la maison : Du bouillon et du lait dans l'alimentation des malades. — Martine.
L'Académie française va distribuer les 90 premiers prix de la Fondation Cognac-Jay. — Henri Cossira.
La vie et les livres. — Paul Chauvin.
Le Coin des Mamans. — A quel âge les petits enfants mangeront-ils de la viande ? — Cornélie.
Courrier de quinzaine. — G.-G. Rose-Goudin.
L'éducation morale et la natalité. — Bocquillon.
Causerie de l'avocat. — Jacqueline Bertillon.

Economie ménagère et domestique : De la volaille.
Dans la maison : Coup d'œil sur le passé et résolutions pour l'avenir.
Un peu de coquetterie : Les laits de beauté.
La mode pour les petits et pour les grands. — Jacqueline Fortier.
Petite correspondance. — La Finitte.
Abonnements : 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI^e).
Envoi de spécimen gratuit sur demande.



Mon Journal

LE MAGAZINE PRÉFÉRÉ DES ENFANTS.
« Mon Journal », met à la portée des enfants les événements actuels par le texte et par l'image. Avec ses stories romanes sur la guerre, ses anecdotes sur nos vaillants soldats, ses traits d'héroïsme des armées alliées, il compose le recueil de l'avenir, où les jeunes générations trouvent plaisir, après celles-ci, des exemples dignes de ceux immortalisés par Plutarque.

ABONNEMENTS

FRANCE	STRANGER
Un an : 10 fr.	Un an : 12 fr.
Six mois : 5,50	Six mois : 6,50

Marché de La Villette

21 Octobre 1920

ESPÈCES	ENTRÉES	RENOU	PRIX PAR 1/2 KIL.		
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...	2.300	»	4,50	4,25	3,75
Vaches...	1.208	»	5,50	5,00	4,75
Taureaux...	6.381	300	5,75	5,50	5,00
Moutons...	2.393	»	7,50	7,40	7,20
Porcs...					

OBSERVATIONS. — Vente facile sur les bœufs et les veaux, calme sur les moutons, mauvaise sur les porcs.

Cabinet immobilier

Achat et vente d'immeubles
Propriétés de rapport et d'agrément
Maisons, villas, jardins, bois, fonds de commerce
J. DELLARD
1, rue du Maréchal Joffre
et 4, rue Coty, CAHORS.
Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)
Le Gérant : A. COUESLANT.

SOUDURE AUTOGENE

RÉPARATIONS DE TOUTES PIÈCES
Fer — Fonte — Acier — Cuivre — Aluminium
Rue de la Banque, en face la Brasserie
CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

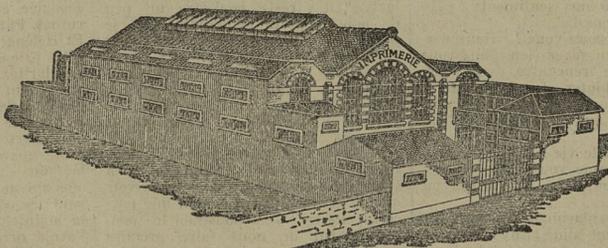
CAHORS (Lot)

15 PRESSES

Installation Moderne

TRAVAUX EN TOUS GENRES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



TEINTURIER
avec les PRODUITS de **LA KABILINE**

En nettoyant vos Tissus avec la **POUDRE** Kabiloxyne
En teignant vos Vêtements si chers en ce moment avec les **PAQUETS**
En ravivant vos Lingerie fines et Corsages avec les **BOULES** Kabiline

Vous serez ainsi toujours chic !
Demander Notice (N° 2, r. des Chantiers, VERSAILLES (8.4.9.))

500 FRANCS A GAGNER

Voulez-vous économiser 500 francs tous les ans ?
Achetez un poêle à bois « MIRUS » qui brûle à feu continu et ne dépense que 12 k. en 24 heures.
Voulez-vous être bon patriote ?
N'achetez plus de charbon qui nous vient de l'étranger et qui diminue le crédit de la France.
Voulez-vous n'avoir plus mal à la tête, tout en étant mieux chauffé ?
Ecrivez de suite à **F. DELPECH, 5, rue de la Sourdière, Paris**, qui vous expédiera immédiatement un « MIRUS » pour la somme seulement de 165 francs émaillé et 135 francs non émaillé, contre remboursement.

Est demandé garçon, fille ou personne d'âge pour soins et garde volaille, cochons, vaches. Faire offres avec tous renseignements et garanties moralité à **MEY-WEIS, MALLERARGUES** par Lasalle (Gard).

ETUDE

M. BOUYSSOU Jean-Léon
Licencié en Droit
NOTAIRE A CAHORS (Lot)

Deuxième avis

Suivant contrat passé devant M^e BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-neuf septembre 1920, M. LA-ROCHE Léopold-Joseph-Clovis, maître d'hôtel, et dame Éléonore-Berthe VILHÈS, sans profession, mariés domiciliés ensemble à Cahors, rue Président Wilson, n° 12, ont vendu aux époux LAPORTE Jean et Germaine GUILHEM, sans profession, demeurant à Vairaire (Lot), le fonds de commerce d'hôtellerie qu'ils exploitaient à Cahors, sous l'enseigne « Hôtel de l'Europe », ensemble le matériel, l'agencement, l'enseigne et la clientèle.
Domicile est élu pour les oppositions à Cahors, rue Président Wilson, au siège du fonds vendu.
Avis est donné qu'en exécution de l'art. 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains des acquéreurs au domicile sus-indiqué dans les dix jours de la présente insertion.
Pour deuxième avis :
Signé : LAPORTE.

ARMES ET MUNITIONS

Coutellerie
Grand assortiment d'armes de tous systèmes
Seul dépositaire du fusil « DARNE »
Echanges et Réparations
Poudre, Plomb
GROS ET DÉTAIL
Prix spéciaux pour MM. les Débitants.

E. BLANC, armurier
83, Boulevard Gambetta, 83
CAHORS.

Dépôt à Montcuq. S'adresser à **M. LACOMBE**, horloger.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL
et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de **PHOSPHODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La **PHOSPHODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son Iode, elle simpose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »
Prix du flacon : 7 francs. — Prix du litre : 12 francs

CADORET

SES BISCUITS PARIS

SES CHOCOLATS

SES CONFITURES

SA CONFISERIE

USINES MODERNES POUR LA FABRICATION DE SPECIALITÉS ALIMENTAIRES. PARIS. ARCEUIL

EN VENTE PARTOUT

Plâtriers de l'Aude

à PORTEL (Aude). — Tél. 6
Plâtre supérieur de construction
Plâtre « R. C. » spécial pour l'agriculture

HABILLEZ-VOUS

directement en fabrique.
Demandez en confiance à **R. LOYER**,
Confectionneur, 16, Bd de Mulhouse, à
Roubaix. Ses références et fiches de
mesures. Pour le franco, il faut grouper 3
complets. ÉCONOMIE Indéniable. SATIS-
FACTION certaine.

Etudes de M^e BÉTILLE, notaire à Cajarc (Lot)
et de M^e FONTANGES, docteur en droit, avoué à Figeac

VENTE SUR LICITATION

DÉSIGNATION
DES
IMMEUBLES A VENDRE
LOTISSEMENT
ET
MISE A PRIX

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Figeac, le dix-huit mars mil neuf cent vingt, enregistré et signifié,
A la requête de M. Alfred PUECH, employé à la Compagnie du Gaz, domicilié à Paris, rue du Commerce n° 53, licitant, ayant M^e FONTANGES pour avoué, d'une part,
Il sera procédé, le DIMANCHE VINGT-UN NOVEMBRE MIL NEUF CENT VINGT, à DEUX heures du soir, en l'étude de M^e BÉTILLE, notaire à Cajarc, à la vente sur licitation en un seul lot de divers immeubles situés sur la commune de Cajarc, dépendant de la succession de Mme Rose COUDERC, veuve de M. Jean PUECH, demeurant au Causse de Cajarc, commune de Cajarc et de la communauté ayant pu exister entre la dite dame et son mari.
En présence ou eux dûment appelés de :
1^{er} M. Jean PUECH, cultivateur, domicilié à Gréalou (Lot), défendeur défaillant, d'autre part,
2^e Mme Anna PUECH, sans profession, et M. Auguste BRUN, cultivateur, mariés, domiciliés ensemble au Causse de Cajarc,
3^e M. Noël PUECH, domestique, demeurant à Planioles,
4^e Mme Rosa PUECH, sans profession, et M. Elie MASBOU, charbonnier, mariés, domiciliés ensemble à Gréalou,
5^e Mme Pélagie TOULZE, sans profession, veuve de M. François PUECH, domiciliée au Mas de Pégori, commune de Gréalou, prise tant en son nom personnel que comme tutrice légale de Geneviève PUECH, sa fille mineure, issue de son mariage avec ledit M. François PUECH,
collocataires ayant M^e FONTANGES pour avoué, d'une deuxième part,
6^e M. Clément PUECH, mineur, domicilié à Décazeville, quartier Font de Cantagrel, maison Bonnet, collocataire ayant M^e NUVILLE pour avoué, d'autre part,
7^e M. Achille SOURSOU, propriétaire-cultivateur, domicilié à Bédour, pris en qualité de subrogé-tuteur, ad hoc de la mineure Geneviève PUECH, susnommée, d'une dernière part.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles seront vendus les immeubles ci-dessus, dressé par M^e BÉTILLE, notaire à Cajarc, a été déposé en son étude où chacun peut en prendre connaissance.
Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.
Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.
Pour extrait certifié véritable :
Figeac, le douze octobre mil neuf cent vingt.
G. FONTANGES, avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e BÉTILLE, notaire à Cajarc, et à M^e FONTANGES, avoué à Figeac, y demeurant avenue de la Gare.